Visite de la Directrice Générale à Metz
Déclaration liminaire le 25 novembre 2020

Madame la Directrice Générale,

Le transfert à la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) de la gestion de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) est pour nous un non-sens et tous les douaniers ainsi que les représentants du personnel en intersyndicale y sont opposés.

La Douane maîtrise les particularités de la matière imposable, ses subtilités réglementaires (notamment la conciliation entre les enjeux européens d'utilisation de sources renouvelables toujours plus variées dans le secteur des transports et la préservation des filières historiques pionnières dans le secteur des biocarburants), et, compte tenu de son réseau spécialisé, fournit une prestation de qualité, tant en matière de conseil que de contrôle. Les entreprises savent que ce dernier volet est un point essentiel pour maintenir leur position compétitive dans un environnement économique tel que le marché unique européen.

La DGFIP n'a pas vocation à contrôler les marchandises, de ce fait elle n'a pas les connaissances et le savoir-faire des douaniers. Il y aura, fatalement, à l'avenir, de nombreuses déperditions dans les montants récupérés alors que le budget de l'État n'en a pas besoin aujourd'hui. Pour illustrer notre propos, pensez-vous qu'une équipe de football professionnelle pourrait jouer le championnat de France de rugby. Les deux sports se jouent avec un ballon, les équipes ont une composition similaire, mais sur le terrain, rien n'est pareil.

Aujourd'hui vous venez **à nouveau** annoncer aux agents du SNDFR leur 4ème restructuration en 6 ans. Sur le même site, la recette interrégionale subit le contre coup de la loi de finances 2020 : à terme ce seront donc environ 120 agents qui seront impactés et qu'il faudra reclasser.

De plus le perte de la fiscalité, coeur de notre métier, impactera inexorablement, la douane dans sa globalité (Direction Régionale, bureaux de douane,…). C'est le début d'un vaste plan de destruction de la DGDDI et tous les douaniers sont concernés branche et grade confondus.

Quel avenir proposez-vous à nous douaniers, ici à Metz et dans toute la Lorraine ?

Quelles garanties pouvez vous donner aux agents suite aux changements incessants qu'ils subissent ?

Avez-vous conscience des ravages psychologiques de cette énième restructuration pour les agents sans aucune visibilité pour leur futur métier? Comment conserver la motivation alors que leur avenir est la fermeture de service ?

La confiance est rompue et il sera difficile de la rétablir.

Nous attendons de vous des réponses rapides, précises et sincères sur notre avenir.

L'Intersyndicale douanière de Lorraine